

## Où trouver des informations sur l'enquête santé 2019 ?

Si vous souhaitez suivre le déroulement de l'enquête santé européenne et retrouver les résultats détaillés vous pouvez consulter les sites internet :

[www.ehis2019.org](http://www.ehis2019.org)

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr>  
(rubrique « Études et statistiques », « open data », « État de santé et recours aux soins »)

[www.irdes.fr](http://www.irdes.fr)  
(rubrique « Enquêtes et données »)

## Des données confidentielles

L'utilisation par le ministère des Solidarités et de la Santé des renseignements individuels collectés est conforme à la loi du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Les dispositions de l'article 6 interdisent notamment toute utilisation à des fins de contrôle administratif. Afin de réduire la durée du questionnaire, les données de cette enquête peuvent être complétées par des informations administratives auxquelles le ministère a accès, dans les mêmes conditions de sécurité et de garantie de confidentialité.

## INFORMATIONS PRATIQUES

*Besoin d'informations complémentaires ?  
Vous souhaitez prendre rendez-vous  
avec un enquêteur ?*



[www.ehis2019.org](http://www.ehis2019.org)



[ehis2019@kantarpUBLIC.com](mailto:ehis2019@kantarpUBLIC.com)



01 70 36 03 47 (numéro gratuit)

## Des règles strictes de diffusion des données

Les données collectées par l'enquête santé européenne ne peuvent faire l'objet d'aucune diffusion susceptible de vous porter préjudice. Selon les règles en vigueur, les données publiées à partir de l'enquête ne permettront aucune identification, ni directe, ni indirecte, des personnes et de leurs réponses. La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) exerce son contrôle sur la diffusion des données relatives aux personnes physiques.



# Enquête santé européenne

avril à décembre 2019

20 000 personnes  
seront interrogées

État de santé

Parcours de soins

Sport, alimentation,  
mode de vie



Un enquêteur vous contactera prochainement  
Votre participation est essentielle à la qualité des résultats



Vos réponses à cette enquête sont strictement confidentielles  
et serviront uniquement à établir des statistiques

Toutes les mentions légales relatives à l'enquête sont disponibles sur le site internet : [www.ehis2019.org](http://www.ehis2019.org)

## Pourquoi cette enquête ?

L'enquête santé européenne (European Health Interview Survey – EHIS) est une enquête sur la santé réalisée tous les 6 ans dans les 28 pays de l'Union européenne. En 2019, a lieu la troisième édition de cette enquête.

Elle permet, en France et en Europe, de construire des indicateurs sur la santé visant à comparer les pays entre eux et à suivre leur évolution.

C'est un outil d'aide à la décision utilisé par les institutions et la recherche afin d'évaluer les politiques publiques de santé. Elle est pilotée conjointement par le ministère des Solidarités et de la Santé et l'Irdes. La société Kantar Sofres est en charge de la collecte des données.

## Le ministère des Solidarités et de la Santé

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) a pour mission prioritaire de doter le ministère des Solidarités et de la Santé d'une meilleure capacité d'observation, d'expertise et d'évaluation dans le domaine de la santé et de la solidarité. La Drees fait partie du service statistique public.

## L'Irdes

L'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes) est un groupement d'intérêt public qui produit une recherche indépendante dont les résultats s'adressent aux acteurs et institutionnels de la santé et de la protection sociale, ainsi qu'aux citoyens.

## Pourquoi vous ?

Pour disposer de résultats représentatifs de l'ensemble de la population, il n'est pas nécessaire d'interroger chaque personne : ce serait long et coûteux.

Un échantillon de personnes a été tiré au sort et vous en faites partie.

Votre réponse est essentielle car vous représentez une partie de la population qui vous ressemble. Votre situation ne sera jamais étudiée de manière isolée.

## Comment va se dérouler l'enquête ?

La collecte se déroulera entre le 9 avril et la mi-décembre 2019. Un enquêteur vous contactera par téléphone ou viendra à votre domicile pour vous proposer de participer à l'enquête santé européenne. Vous pourrez convenir d'un rendez-vous si vous n'êtes pas disponible tout de suite. Le questionnaire dure environ 45 minutes.

## Quels sujets aborde l'enquête santé européenne ?

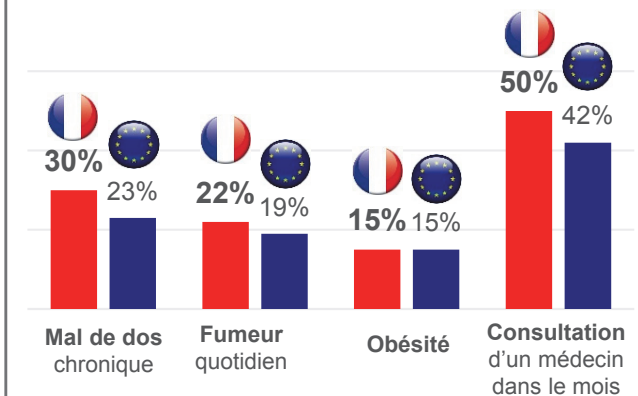
Elle collecte des informations sur l'état de santé, l'accès aux soins, les habitudes de vie, la mutuelle, la situation sociodémographique et les conditions de logement.

## Merci de votre participation

## Quelques résultats de l'enquête santé européenne 2014

30 % des français déclarent souffrir de mal de dos chronique contre 23 % de l'ensemble de la population de l'Union européenne. Fumer quotidiennement est plus répandu en France que dans l'ensemble de l'Europe. Le taux d'obésité en France est comparable à celui de la moyenne de l'Union européenne. La moitié des français ont vu un médecin dans le mois. C'est un peu plus que la moyenne européenne.

État de santé, habitudes de vie et consultations médicales



Champ : population âgées de 15 ans ou plus résidant en France métropolitaine  
Source : Drees-Irdes, enquête santé européenne, 2014